



Lieux : Rhône

Lyon, Villeurbanne et Bron

Dates de formation :

Positionnement : les 25, 27, 29 et 30 août 2024 (28 heures)

VEPMSP : les lundis, mardis, jeudis et vendredis du 02 septembre au 27 septembre 2024 (112 heures)

Formation : les lundis et mardis du 30 septembre 2024 au 10 juin 2025 hors vacances scolaires (392 heures)

Projet commun le mercredi 08 janvier 2025 matin (3 heures)

Epreuves de certifications : le 05 mai 2025 ainsi que les 16, 17 et 24 juin 2025 (28 heures)

BREVET PROFESSIONNEL

Jeunesse Education Populaire et du Sport

Spécialité
EDUCATEUR SPORTIF

Mention
**ACTIVITES PHYSIQUES
POUR TOUS**

Pour plus de renseignements :

RDV sur notre site internet

OU

**Comité Régional
Sports pour Tous AURA**
Maison Régionale des Sports
68 avenue Tony Garnier - 69007 LYON
Tél : 04 74 19 16 14
Formations.aura@sportspourtous.org

A QUI S'ADRESSE CE DIPLÔME ?

Aux personnes souhaitant exercer le METIER D'EDUCATEUR SPORTIF, pouvant justifier d'une pratique sportive régulière et désirant acquérir une qualification leur permettant d'enseigner les activités physiques et sportives contre rémunération

LES PREROGATIVES ET CONDITIONS D'EXERCICE

Le titulaire du BP JEPS spécialité EDUCATEUR SPORTIF mention APT confère à son titulaire la capacité à encadrer en autonomie des Activités Physiques et Sportives contre rémunération.

Ces activités visent :

- Le développement et le maintien des capacités physiques individuelles dans un objectif de santé et de bien être
- La découverte, la sensibilisation et l'initiation à des activités physiques ou sportives diversifiées pour tout public en toute sécurité

LE DIPLÔME

Le BPJEPS spécialité EDUCATEUR SPORTIF mention APT atteste de compétences permettant d'évoluer en tant qu'animateur et éducateur des Activités Physiques pour Tous, au sein de structures privées (du secteur associatif ou marchand), de la fonction publique territoriale ou au titre de travailleur indépendant.

Ces structures sont, de façon générale, des structures promouvant les activités physiques ou sportives : structures de vacances, bases de loisirs, hôtellerie de plein air, comités d'entreprises, clubs de sport... Mais l'animateur peut également intervenir dans le secteur scolaire ou périscolaire, pour assister une équipe pédagogique.

La validation du BPJEPS spécialité EDUCATEUR SPORTIF mention APT permet donc d'encadrer un large éventail d'activités physiques et sportives, dans tous types de structures, avec quasiment tous les publics. Son champ d'action comprend la découverte et l'initiation d'activités à caractère ludique, d'entretien corporel ou de pleine nature.

RENTRE EN BP JEPS Spécialité EDUCATEUR SPORTIF mention APT

Exigences préalables requises :

- Attestation de formation aux premiers secours (AFPS, PSC1 ou équivalent)
- Réussir les tests d'entrée en formation:
- Réussite aux Tests d'exigence préalable
- Ecrit rédactionnel de 2h portant sur les activités sportives - Entretien individuel de 15' permettant d'évaluer la motivation du candidat

LES POINTS FORTS DE SPORTS POUR TOUS

- Participer à un mouvement sportif tourné vers l'individu
- Se former, pouvoir compléter sa formation et animer des programmes spécifiques

LES POINTS FORTS DU BP JEPS ES APT

- La multi activité
- Une orientation affirmée
- Valorisation et développement des liens sociaux
- Promotion de la santé par la pratique de ces activités

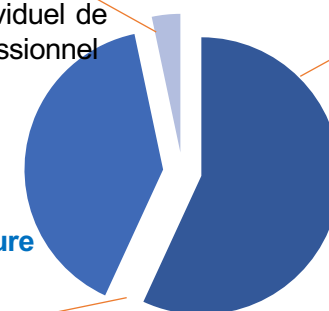
LA FORMATION

UNE FORMATION EN ALTERNANCE QUI COMPREND :

28 heures de positionnement:

Définition du parcours individuel de formation et du projet professionnel

Des heures dans une structure d'alternance (clubs, collectivités...): auprès d'un tuteur expérimenté



602 heures totales en centre de formation réparties en 4 Unités de compétences

- Accueil, communication
- Conduite de projet
- Animation APT
- Gestion administrative et financière

UN ENCADREMENT PAR DES PROFESSIONNELS ET DES ACTEURS DU SECTEUR « SPORTS POUR TOUS » ISSUS DES FILIERES UNIVERSITAIRES ET/OU PROFESSIONNELLES

LES VOIES D'ACCES

Formation initiale ou Validation d'acquis de l'expérience, ces 2 Voies peuvent être combinées

LES FINANCEMENTS

Frais pédagogiques: 7 098 €

Ce diplôme de la branche professionnelle du Sport ouvre droit aux dispositifs de financements habituels de la formation professionnelle : plan de formation, période de professionnalisation, aides individuelles du Conseil Régional etc....